



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tunisie

Question écrite n° 102532

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le processus révolutionnaire qui est en cours en Tunisie. Invité sur le plateau télévisé d'une grande chaîne privée, le ministre a récemment affirmé que les événements qui ont lieu en Tunisie n'avaient été prévus par aucun observateur, cherchant ainsi à justifier l'impréparation du gouvernement. Pourtant, une note du 24 février 2005 adressée au centre d'analyse et de révision du ministère des affaires étrangères faisait état d'une « incontournable démocratisation du Moyen Orient », alertant même les services du ministère sur un risque de « nous trouver en décalage par rapport à l'évolution de la situation ». Au regard de cette information qui montre que le Quai d'Orsay avait reçu des signaux d'alarme de la part de ses excellents diplomates, il lui demande pourquoi cette question a été négligée, conduisant ainsi à l'impréparation du Gouvernement face aux événements qui ont eu lieu.

Texte de la réponse

Les différents facteurs d'évolution politique, économique et sociale qui ont conduit au « printemps arabe » avaient bien été identifiés par nos postes diplomatiques et les chercheurs spécialistes des sociétés arabes. Mais il était en revanche impossible de prévoir que les événements de décembre 2010 allaient être à l'origine d'un mouvement de fond dans le pays aboutissant à la chute rapide du régime de Ben Ali, le 14 janvier 2011, et surtout à une onde de choc dans tout le monde arabe, qui allait déclencher des changements majeurs. Notre pays a, rapidement, tiré les leçons de la révolution tunisienne et, plus largement, des évolutions profondes qui touchent actuellement l'ensemble du monde arabe et qui révèlent une aspiration profonde des sociétés arabes à la liberté et à la démocratie. Afin d'aider à l'établissement de la démocratie en Tunisie, nous avons établi des contacts avec les nouvelles autorités de transition ainsi qu'avec tous les acteurs politiques qui respectent les règles du jeu démocratique et renoncent clairement à l'usage de la violence. Dès le mois de février 2011, les autorités françaises ont adopté un plan d'action afin de répondre au mieux aux trois priorités des autorités tunisiennes : accompagnement de la démocratie et de l'État de droit ; modernisation de l'économie et développement de l'emploi ; multiplication des contacts entre nos sociétés civiles. La même attitude d'écoute et d'appui a été adoptée par les autres pays arabes. Les autorités françaises ont également soutenu la transition égyptienne en répondant à leur demande d'assistance technique, notamment en matière de déconcentration, de décentralisation et de réforme de la justice. En Libye, les autorités françaises, après avoir été les premières à reconnaître la légitimité du Conseil national de transition libyen, se sont mobilisées pour organiser la protection des civils libyens et se sont engagées dans les opérations de l'OTAN menées sous le mandat des Nations unies. Enfin, au Maroc, les autorités françaises ont salué les réformes engagées par le roi Mohamed VI visant à une transformation profonde des institutions et de la société marocaines correspondant aux aspirations du peuple marocain. En outre, le 27 mai, lors du Sommet du G8, le Président de la République, Nicolas Sarkozy a lancé l'initiative du partenariat de Deauville en direction des pays arabes en transition. La France, soucieuse d'accompagner notamment la transition démocratique tunisienne dans les meilleures conditions a décidé d'accorder, dans ce cadre et en étroite concertation avec les autorités tunisiennes, une aide bilatérale sous la forme de prêts d'un montant de 425 millions d'euros de financements d'ici à 2013 par le biais de l'Agence française de développement (AFD). Cette aide vise en priorité à favoriser la reprise économique et la création

des conditions d'une croissance plus équitable, la formation professionnelle ainsi que l'accès à l'emploi. La France se tient résolument aux côtés du peuple tunisien et des nouvelles autorités dans leur marche vers la démocratie. Ce message a été répété aux nouvelles autorités tunisiennes lors de la récente visite du ministre d'État, qui a permis d'établir avec elles un contact solide et confiant.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102532

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2392

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1266